

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1883

29 juin 2016

### SOMMAIRE

|   |              |   |              |
|---|--------------|---|--------------|
| <b>Blu Bel In S.A.</b> .....  | <b>90378</b> | <b>Traviata Holding S.A. SPF</b> .....                          | <b>90362</b> |
| <b>CHEMIK INVESTMENTS SCSp</b> .....                                  | <b>90382</b> | <b>Trilantic Capital Partners V (Europe) Invest-ments</b> ..... | <b>90350</b> |
| <b>Germanix</b> .....   | <b>90384</b> | <b>Triton Luxembourg II GP</b> .....                            | <b>90350</b> |
| <b>Global Managers Platform</b> .....                                 | <b>90384</b> | <b>TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l.</b> ...           | <b>90362</b> |
| <b>Helistobal</b> .....   | <b>90374</b> | <b>TS Kaiserkarree Holdings S.à r.l.</b> .....                  | <b>90363</b> |
| <b>Merlin UK Property Venture 4 S.à r.l.</b> .....                    | <b>90377</b> | <b>TS Nautilus Holdings S.à r.l.</b> .....                      | <b>90364</b> |
| <b>Taxand</b> .....   | <b>90338</b> | <b>TST HTC Holdings Sàrl</b> .....                              | <b>90365</b> |
| <b>TeamSystem HoldCo S.à r.l.</b> .....                               | <b>90338</b> | <b>UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.</b>                    |              |
| <b>Tension II AcquiCo S.à r.l.</b> .....                              | <b>90344</b> | .....   | <b>90368</b> |
| <b>Terramar Financing S.A.</b> .....                                  | <b>90345</b> | <b>Utah Investments S.à r.l.</b> .....                          | <b>90366</b> |
| <b>The European Fund For Southeast Europe S.A., SICAV-SIF</b> .....   | <b>90345</b> | <b>Utah Partners S.C.Sp</b> .....                               | <b>90366</b> |
| <b>The Swatch Group SICAF-SIF</b> .....                               | <b>90372</b> | <b>Uther Property S.à r.l.</b> .....                            | <b>90368</b> |
| <b>Thirtyfive House S.à r.l.</b> .....                                | <b>90351</b> | <b>Valve HoldCo S.à r.l.</b> .....                              | <b>90368</b> |
| <b>Time Touch Development S.à r.l.</b> .....                          | <b>90358</b> | <b>VISALUX, société coopérative</b> .....                       | <b>90368</b> |
| <b>Tishman Speyer 100 NOX Holdings S.à.r.l.</b> ..                    | <b>90350</b> | <b>Vita (Lux III) S.à r.l.</b> .....                            | <b>90369</b> |
| <b>Tishman Speyer Eland House Holdings S.à r.l.</b>                   |              | <b>Vortex II S.à r.l.</b> .....                                 | <b>90369</b> |
| .....   | <b>90346</b> | <b>Wandpark Rulljen-Géisdref S.A.</b> .....                     | <b>90372</b> |
| <b>Tishman Speyer Eland House S.à r.l.</b> .....                      | <b>90347</b> | <b>Way HoldCo S.à r.l.</b> .....                                | <b>90373</b> |
| <b>Tishman Speyer ESOF Holdings (Luxem-<br/>bourg) S.à r.l.</b> ..... | <b>90348</b> | <b>Way LuxCo S.à r.l.</b> .....                                 | <b>90373</b> |
| <b>Tishman Speyer Nautilus Finance S.à r.l.</b> ....                  | <b>90349</b> | <b>Winnersh Investments S.à r.l.</b> .....                      | <b>90374</b> |
| <b>Tlemcen S.à r.l.</b> .....   | <b>90361</b> | <b>Woodeum-Developpement International<br/>S.à.r.l.</b> .....   | <b>90374</b> |
| <b>Trafco S.A.</b> .....  | <b>90362</b> | <b>Yenko S.A.</b> .....   | <b>90377</b> |

**Taxand, Groupement d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg C 68.

Lors du dépôt numéro L160060954 effectué en date du 13 avril 2016, une erreur matérielle s'est produite. Cette nouvelle donnée remplace la précédente.

Monsieur Thomas Rödder, né le 19 mai 1962 à Lüdinghausen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 2-4, Johanna Kinkel Strasse, D-53175 Bonn, Allemagne, a été nommée, en qualité de gérant avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, et jusqu'à l'assemblée générale annuelle du groupement qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097140/20.

(160067104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**TeamSystem HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.904.686,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 154.473.

In the year two thousand sixteen, on the first day of March.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared

ICG European Fund 2006 NO.2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149429 ("ICG");

hereby represented by Me Manfred Müller,

lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 1 March 2016.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

Titan Management Investment S.à r.l., (formerly Titan Management Investment S.C.A.) a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of thirty-one thousand three hundred euro (EUR 31,300.-) have its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Company under number B 161443 ("Titan");

hereby represented by Me Manfred Müller,

prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 1 March February 2016.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

Intermediate Investments Jersey Limited, an investment holding company, incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at Ogier House, The Esplanade, JE - JE4 9WG St Helier and registered with the Companies Registry of Jersey under number 98897 ("Intermediate Investments Jersey");

hereby represented by Me Manfred Müller,

prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 1 March 2016.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

Intermediate Capital Investments Limited, a limited company governed by the laws of England and Wales having its registered office at Juxon House, 100 St Paul's Churchyard, London EC4M 8BU, United Kingdom and registered with the Companies House under number 02327070 ("Intermediate Capital Investments"),

hereby represented by Me Manfred Müller,

prenamed,  
by virtue of a proxy under private seal given on 1 March 2016.  
The said proxy shall be annexed to the present deed.

HgCapital 6 Nominees Limited, a private limited company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 2, More London Riverside, GB - SE1 2AP London, United Kingdom and registered with the Companies House under number 9092951 (“HgCapital 6 Nominees”);

hereby represented by Me Manfred Müller,  
prenamed,  
by virtue of a proxy under private seal given on 1 March 2016.  
The said proxy shall be annexed to the present deed.

Bain Capital Team Integral L.P., an exempted limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 87, Walker House, Mary Street, KY - KY1-9005 George Town and registered with the Companies Register of the Cayman Islands under number WK-44766 (“Bain” together with ICG, Titan, Intermediate Investments Jersey, Intermediate Capital Investments, HgCapital 6 Nominees, the “Shareholders”);

hereby represented by Me Manfred Müller,  
prenamed,  
by virtue of a proxy under private seal given on 1 March 2016.  
The said proxy shall be annexed to the present deed.

I. The Shareholders have requested the undersigned notary to record that they are Shareholders of TeamSystem Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of four million two hundred twenty-five thousand thirty-eight euro (EUR 4,225,038.-), with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, of July 23, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1921 of September 17, 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154473 (the “Company”). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of said Maître Marc Loesch, of 1<sup>st</sup> March 2016, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Shareholders recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda, which is known by the Shareholders:

#### *Agenda*

1. To approve the buy-back by the Company of one hundred thirty-two thousand thirty-four (132,034) ordinary class A shares (the “Class A Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-three (132,033) ordinary class B shares (the “Class B Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-three (132,033) ordinary class C shares (the “Class C Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-three (132,033) class D shares (the “Class D shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-four (132,034) class E shares (the “Class E Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-six (132,036) class F shares (the “Class F Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-six (132,036) class G shares (the “Class G Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-seven (132,037) class H shares (the “Class H shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-eight (132,038) class I shares (the “Class I Shares”) and one hundred thirty-two thousand thirty-eight (132,038) class J shares (the “Class J Shares” together with the Class A, the Class B, the Class C, the Class D, the Class E, the Class F, the Class G, the Class H and the Class I Shares the “Redeemed Shares”) and to approve the determination by the Company’s managers of the purchase price for the Redeemed Shares.

2. Further to the approval of the buy-back of the Redeemed Shares by the Company, to acknowledge that the Company holds all of its Redeemed Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

3. To decrease the share capital of the Company by an amount of one million three hundred twenty thousand three hundred fifty-two euro (EUR 1,320,352.-) so as to reduce it from its current amount of four million two hundred twenty-five thousand thirty-eight euro (EUR 4,225,038.-) to two million nine hundred four thousand six hundred eighty-six euro (EUR 2,904,686.-) by cancellation of the Redeemed Shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-).

4. To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing items of the agenda.  
5. To confer all and any power to the managers of the Company in order to implement the above.  
6. Miscellaneous.

III. The Shareholders passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolved to approve the buy-back by the Company of one hundred thirty-two thousand thirty-four (132,034) ordinary class A shares (the “Class A Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-three (132,033) ordinary class B shares (the “Class B Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-three (132,033) ordinary class C shares (the “Class C Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-three (132,033) class D shares (the “Class D shares”), one

hundred thirty-two thousand thirty-four (132,034) class E shares (the “Class E Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-six (132,036) class F shares (the “Class F Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-six (132,036) class G shares (the “Class G Shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-seven (132,037) class H shares (the “Class H shares”), one hundred thirty-two thousand thirty-eight (132,038) class I shares (the “Class I Shares”) and one hundred thirty-two thousand thirty-eight (132,038) class J shares (the “Class J Shares” together with the Class A, the Class B, the Class C, the Class D, the Class E, the Class F, the Class G, the Class H and the Class I Shares the “Redeemed Shares”) and to approve the determination by the Company’s managers of the purchase price for the Redeemed Shares.

*Second resolution*

Further to the approval of the buy-back of the Redeemed Shares of the Company, the Shareholders resolved to acknowledge that the Company holds all the Redeemed Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

*Third resolution*

The Shareholders resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of one million three hundred twenty thousand three hundred fifty-two euro (EUR 1,320,352) so as to reduce it from its current amount of four million two hundred twenty-five thousand thirty-eight euro (EUR 4,225,038.-) to two million nine hundred four thousand six hundred eighty-six euro (EUR 2,904,686) by cancellation of the Redeemed Shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-).

*Fourth resolution*

The Shareholders resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company as a result of the foregoing resolutions, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5. Issued capital.** The share capital is set at two million nine hundred four thousand six hundred eighty-six euro (EUR 2,904,686.-) represented by two million nine hundred four thousand six hundred eighty-six (2,904,686) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, which are divided into:

- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-one (255,461) "Class A Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-one (255,461) "Class B Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-five (255,465) "Class C Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-eight (255,468) "Class D Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-eight (255,468) "Class E Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-eight (255,468) "Class F Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- two hundred fifty-five thousand four hundred sixty-nine (255,469) "Class G Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up; and
- two hundred fifty-five thousand four hundred seventy-four (255,474) "Class H Shares" with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up; and
- two hundred fifty-five thousand four hundred seventy-five (255,475) “Class I Shares”, with a nominal value of one euro (EUR 1.-), each, all subscribed and fully paid up; and
- six hundred five thousand four hundred seventy-seven (605,477) “Class J Shares”, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

The terms defined in this Article 5, wherever appearing in the Articles shall have the meaning set forth below:

- "Class A Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class A Shares of the Company.
- "Class B Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class B Shares of the Company.
- "Class C Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class C Shares of the Company.
- "Class D Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class D Shares of the Company.
- "Class E Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class E Shares of the Company.
- "Class F Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class F Shares of the Company.
- "Class G Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class G Shares of the Company.
- "Class H Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class H Shares of the Company.
- "Class I Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class I Shares of the Company.
- "Class J Shareholder" means any Shareholder of the Company, which holds at any time Class J Shares of the Company.
- "Class A Shares" means Class A Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.

- "Class B Shares" means Class B Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class C Shares" means Class C Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class D Shares" means Class D Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class E Shares" means Class E Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class F Shares" means Class F Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class G Shares" means Class G Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class H Shares" means Class H Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class I Shares" means Class I Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company.
- "Class J Shares" means Class J Shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each in the share capital of the Company."

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolved to confer all and any powers to the managers of the Company in order to implement the above resolutions.

Each manager of the Company is notably entitled and authorised to make the reimbursement of capital to the Shareholders by payments in cash or in kind, to set the date and other formalities of such payment and to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand euro (EUR 3,000,-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le premier jour du mois de mars,  
par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

ICG European Fund 2006 NO.2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, avec son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149429 ("ICG");

représentée aux fins des présentes par Me Manfred Müller, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,  
aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Ladite procuration restera annexée aux présentes.

Titan Management Investment S.à r.l., (auparavant Titan Management Investment S.C.A.) une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, avec son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de trente-et-un mille trois cents euros (EUR 31,300.-), et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161443 ("Titan");

représentée aux fins des présentes par Me Manfred Müller, prénommé, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Ladite procuration restera annexée aux présentes.

Intermediate Investments Jersey Limited, une investment holding company, constituée et existant sous les lois de Jersey, avec son siège social à Ogier House, The Esplanade, JE - JE4 9WG St Helier et immatriculée au Registre des Société de Jersey sous le numéro 98897 ("Intermediate Investments Jersey");

représentée aux fins des présentes par Me Manfred Müller,

prénommé,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Ladite procuration restera annexée aux présentes.

Intermediate Capital Investments Limited, une limited company régie par les lois d'Angleterre et du Pays-de-Galles, avec son siège social au Juxon House, 100 St Paul's Churchyard, London EC4M 8BU, Royaume-Uni, et immatriculée au Companies House sous le numéro 02327070 ("Intermediate Capital Investments"),

représentée aux fins des présentes par Me Manfred Müller,

prénommé,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Ladite procuration restera annexée aux présentes.

HgCapital 6 Nominees Limited, une private limited company régie par les lois d'Angleterre et du Pays-de-Galles, avec son siège social au 2, More London Riverside, GB - SE1 2AP Londres, Royaume-Uni et immatriculée au Companies House sous le numéro 9092951 ("HgCapital 6 Nominees");

représentée aux fins des présentes par Me Manfred Müller,

prénommé,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Ladite procuration restera annexée aux présentes.

Bain Capital Team Integral L.P., un exempted limited partnership régi par les lois des Îles Caïmans, avec son siège social au 87, Walker House, Mary Street, KY - KY1-9005 George Town et immatriculé au Registre des Sociétés des Îles Caïmans sous le numéro WK-44766 ("Bain" ensemble avec ICG, Titan, Intermediate Investments Jersey, Intermediate Capital Investments et HgCapital 6 Nominees, les "Associés").

I. Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les associés de TeamSystem Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, au capital social de quatre millions deux cent vingt-cinq mille trente huit euros (EUR 4.225.038,-), ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg en date du 23 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1921 du 17 septembre 2010, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B154473 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> mars 2016, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Approbation du rachat par la Société de cent trente-deux mille trente-quatre (132,034) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), cent trente-deux mille trente-trois (132,033) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), cent trente-deux mille trente-trois (132,033) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), cent trente-deux mille trente-quatre (132,034) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»), cent trente-deux mille trente-six (132,036) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»), cent trente-deux mille trente-six (132,036) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»), cent trente-deux mille trente-six (132,036) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»), cent trente-deux mille trente-sept (132,037) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H») et cent trente-deux mille trente-huit (132,038) part sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») et cent trente-deux mille trente-huit (132,038) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»), avec les Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, Parts Sociales de Catégorie C, Parts Sociales de Catégorie D, Parts Sociales de Catégorie E, Parts Sociales de Catégorie F, Parts Sociales de Catégorie G, Parts Sociales de Catégorie H, Parts Sociales de Catégorie I, Parts Sociales de Catégorie J, les «Part Sociales») et approbation de la détermination par les gérants de la Société du prix de rachat des Parts Sociales.

2. Suite à l'approbation du rachat des Parts Sociales par la Société, constatation de la détention par la Société des Parts Sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

3. Réduction du capital social souscrit de la Société d'un montant d'un million trois cent vingt mille trois cent cinquante-deux euros (EUR 1.320.352,-) afin de le réduire de son montant actuel de quatre millions deux cent vingt-cinq mille trente-huit euros (EUR 4.225.038,-) à un montant de deux millions neuf cent quatre mille six cent quatre-vingt-six euros (EUR 2.904.686,-) par annulation de toutes les Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les points de l'ordre du jour ci-dessus.

5. Délégation de pouvoirs au gérant de la Société afin de mettre en oeuvre les points ci-dessus.

6. Divers.

III. Les Associés ont adopté les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

Les Associés ont décidé d'approuver le rachat par la Société de cent trente-deux mille trente-quatre (132,034) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), cent trente-deux mille trente-trois (132,033) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), cent trente-deux mille trente-trois (132,033) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), cent trente-deux mille trente-quatre (132,034) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»), cent trente-deux mille trente-six (132,036) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»), cent trente-deux mille trente-six (132,036) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»), cent trente-deux mille trente-six (132,036) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»), cent trente-deux mille trente-sept (132,037) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H») et cent trente-deux mille trente-huit (132,038) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») et cent trente-deux mille trente-huit (132,038) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J») avec les Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, Parts Sociales de Catégorie C, Parts Sociales de Catégorie D, Parts Sociales de Catégorie E, Parts Sociales de Catégorie F, Parts Sociales de Catégorie G, Parts Sociales de Catégorie H, Parts Sociales de Catégorie I, Parts Sociales de Catégorie J, les «Part Sociales») et approbation de la détermination par les gérants de la Société du prix de rachat des Parts Sociales et d'approuver la détermination par les gérants de la Société du prix de rachat des Parts Sociales.

### *Deuxième résolution*

Suite à l'approbation du rachat des Parts Sociales par la Société, les Associés ont décidé de constater la détention par la Société des Parts Sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

### *Troisième résolution*

Les Associés ont décidé de réduire le capital social souscrit de la Société d'un montant de un million trois-cent vingt mille trois cent cinquante-deux euros (EUR 1.320.352,-) afin de le réduire de son montant actuel de quatre millions deux cent vingt-cinq mille trente-huit euros (EUR 4.225.038,-) à deux millions neuf cent quatre mille six cent quatre-vingt-six euros (EUR 2.904.686) par annulation des Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

### *Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

“ **Art. 5. Capital émis.** Le capital social est fixé à deux millions neuf cent quatre mille six cent quatre-vingt-six euros (EUR 2.904.686,-) représenté par deux millions neuf cent quatre mille six cent quatre-vingt-six (2.904.686) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, divisées comme suit:

- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-et-un (255.461) "Parts Sociales de Classe A" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-et-un (255.461) "Parts Sociales de Classe B" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-cinq (255.465) "Parts Sociales de Classe C" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-huit (255.468) "Parts Sociales de Classe D" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-huit (255.468) "Parts Sociales de Classe E" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-huit (255.468) "Parts Sociales de Classe F" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-neuf (255.469) "Parts Sociales de Classe G" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées; et
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-quatorze (255.474) "Parts Sociales de Classe H" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées; et
- deux cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-quinze (255.475) "Parts Sociales de Classe I" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées; et
- six cent cinq mille quatre cent soixante-dix-sept (605.477) "Parts Sociales de Classe J" d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les notions définies dans cet article 5, et figurant dans les Statuts, ont la signification suivante:

- "Associé de Classe A" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe A de la Société.
- "Associé de Classe B" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe B de la Société.
- "Associé de Classe C" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe C de la Société.
- "Associé de Classe D" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe D de la Société.
- "Associé de Classe E" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe E de la Société.

- "Associé de Classe F" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe F de la Société.
- "Associé de Classe G" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe G de la Société.
- "Associé de Classe H" signifie tout détenteur de Parts Sociales de Classe H de la Société.
- "Parts Sociales de Classe A" signifie les Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe B" signifie les Parts Sociales de Classe B d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe C" signifie les Parts Sociales de Classe C d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe D" signifie les Parts Sociales de Classe D d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe E" signifie les Parts Sociales de Classe E d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe F" signifie les Parts Sociales de Classe F d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe G" signifie les Parts Sociales de Classe G d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe H" signifie les Parts Sociales de Classe H d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe I" signifie les Parts Sociales de Classe I d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.
- "Parts Sociales de Classe J" signifie les Parts Sociales de Classe J d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés ont décidé de conférer tous les pouvoirs aux gérants de la Société pour mettre en oeuvre les résolutions prises ci-dessus.

Chaque gérant de la Société est notamment mandaté et autorisé à rembourser le capital aux Associés par paiement en espèces ou en nature, à fixer la date et toute autre modalité de ces paiements, et à prendre toute autre mesure nécessaire et utile en relation avec les résolutions prises ci-dessus.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille euros (EUR 3.000).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Müller, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 16 mars 2016. GAC/2016/2147. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): C. BENTNER.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 15 avril 2016.

Référence de publication: 2016097142/356.

(160067207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Tension II AcquiCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.661.169,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 151.883.

—  
EXTRAIT

L'associé unique de la Société, par résolutions écrites datées du 8 avril 2016, a décidé, avec effet immédiat:

1 d'accepter la démission de Thomas Sonnenberg et Michiel Kramer en tant que gérants de la Société



2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur John David Sutherland, demeurant professionnellement 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Andreas Neugebauer, demeurant professionnellement 157, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

John David Sutherland, gérant

Andreas Neugebauer, gérant

Heiko Dimmerling, gérant

Antonis Tzanetis, gérant

Mats Eklund, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Tension II AcquiCo S.à r.l.*

Référence de publication: 2016097145/24.

(160067358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Terramar Financing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 121.649.

*Extrait des décisions écrites du liquidateur de la société en date du 21 avril 2016*

Il résulte des décisions écrites prises par le Liquidateur de la Société en date du 21 avril 2016 que:

*«Première décision*

Le Liquidateur de la Société décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société du 2a, boulevard Joseph II L-1840 LUXEMBOURG au 55-57, rue de Merl L-2146 LUXEMBOURG.

*Deuxième décision*

Le Liquidateur rappelle également que son adresse professionnelle est dorénavant située au 55-57, rue de Merl L-2146 LUXEMBOURG.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

*Pour la société*

Signature

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2016097146/20.

(160066995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**The European Fund For Southeast Europe S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 114.452.

Monsieur Klaas Bleeker a démissionné de son poste d'administrateur le 12 avril 2016

Monsieur Nico Pijl, résidant, Rijklof van Goensstraat 44, 2593 EJ The Hague, The Netherlands a été nommé administrateur le 12 avril 2016 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui aura lieu en 2016

Bertrange, le 21 avril 2016.

*Pour le compte de THE EUROPEAN FUND FOR SOUTHEAST EUROPE SA, SICAV-SIF*

Citibank Europe plc, Luxembourg Branch

Référence de publication: 2016097147/14.

(160066794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Tishman Speyer Eland House Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 827.678,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 165.868.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à TaunusTurm, Taunustor 1, D-60311 Frankfurt am Main, Allemagne,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachussets, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetlana Krasteva, né le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097149/49.

(160066930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Tishman Speyer Eland House S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 827.678,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 166.031.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Florian Reiff, né le 27 octobre 1970 à Stuttgart, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à TaunusTurm, Taunustor 1, D-60311 Frankfurt am Main, Allemagne,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetlana Krasteva, née le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097150/49.

(160066929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Tishman Speyer ESOF Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.037.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.349.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Gerard Franklin, né le 13 février 1971 à Bromley, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume-Uni.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetlana Krasteva, né le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigergerg

Signature

Référence de publication: 2016097151/47.

(160066977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Tishman Speyer Nautilus Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 179.721.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Philippe Joland, né le 7 octobre 1969 à Neuilly-sur-Seine, France, ayant son adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008, Paris, France,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetlana Krasteva, née le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097152/49.

(160066931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Tishman Speyer 100 NOX Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 193.394.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2015 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097153/17.

(160066683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Trilantic Capital Partners V (Europe) Investments, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 194.748.

*Extrait des décisions de l'associé prises au Luxembourg le 1<sup>er</sup> avril 2016*

1. L'associé a accepté la démission de Monsieur Alexander James Bermingham, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 7 rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016;

2. L'associé a décidé de nommer Monsieur Alan Ross, né le 25 octobre 1972 à Stirling, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 7 rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand-Duché de Luxembourg en qualité de gérant, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TRILANTIC CAPITAL PARTNERS V (EUROPE) INVESTMENTS*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2016097155/19.

(160067163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Triton Luxembourg II GP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 178.781.

EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 8 avril 2016, ont décidé, avec effet immédiat:

1 d'accepter la démission de Thomas Sonnenberg et Michiel Kramer en tant que gérants de la Société

2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur John David Sutherland, demeurant professionnellement 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de catégorie B

- Monsieur Andreas Neugebauer, demeurant professionnellement 157, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de catégorie A

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

John David Sutherland, gérant de catégorie B

Andreas Neugebauer, gérant de catégorie A

Heiko Dimmerling, gérant de catégorie A

Mats Eklund, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Triton Luxembourg II GP*

Référence de publication: 2016097157/23.

(160067360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Thirtyfive House S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 205.539.

—  
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the thirteenth day of April.

Before the undersigned Maître Edouard Delosch, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

HB Reavis Holding S.à r.l., a company having its registered office at 6, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 156287, here represented by Daniela Ewen, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company (the "Articles"), it deems to incorporate as shareholder or with any person or entity which may become shareholder of this company in the future.

**Art. 1. Name.** There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "THIRTYFIVE House S.à r.l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies (the "Law").

**Art. 2. Object.** The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, corporate units and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights.

The Company may borrow in any way form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and use any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property including direct holding of real estate property.

The Company may carry out any transactions which may be or are conducive to the above-mentioned paragraphs of this Article 2.

**Art. 3. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholder(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at GBP 11,000 (eleven thousand British Pounds) represented by 11,000 (fifteen thousand) corporate units with a nominal value of GBP 1 (one British Pound) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

**Art. 6. Corporate units.** Each share of the Company confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

The corporate units are freely transferable among the shareholders.

Corporate units may not be transferred to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The corporate units are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own corporate units. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

**Art. 7. Management.** The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

**Art. 8. Representation.** The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 9. Procedure.** In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.



Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

**Art. 10. Liability of the managers.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

**Art. 11. General meetings of shareholders.** General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be shareholder.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholder(s) at a majority in number of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

**Art. 12. Written resolutions.** In accordance with Article 193 of the Law of 1915, if there are twenty-five shareholders or fewer, in lieu of a meeting, each shareholder may receive a notice with the precise wording of the text of any resolutions or decisions to be adopted at last fifteen (15) days in advance, and give his/its vote in writing (Written Resolutions) within the time period prescribed in the notice. Such approval may be evidenced in a single or in several separate documents, which shall be lodged at the Company's registered seat. These Written Resolutions shall have the same effect as resolutions taken at duly-convened general meetings of shareholders.

**Art. 13. Financial year.** The Company's financial year begins on the 1<sup>st</sup> January and closes on the 31<sup>st</sup> December.

**Art. 14. Annual accounts.** At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company, which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each shareholder may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

**Art. 15. Supervision of the company.** If the shareholders number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders.

Where the thresholds of article 35 of the Law of 19 December 2002 on the register of commerce and companies and accounting and annual accounts, as amended, are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

**Art. 16. Allocation of profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the shareholders proportionally to the corporate units they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 17. Interim dividends.** Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of shareholders, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

**Art. 18. Winding-up - liquidation.** The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the shareholder(s) proportionally to the corporate units they hold.

**Art. 19. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

**Art. 20. Transitory measures.** Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31<sup>st</sup> day of December 2016.

#### *Subscription and payment*

The 11,000 (eleven thousand) corporate units have been subscribed by HB Reavis Holding S.à r.l., prenamed.

All the corporate units so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of GBP 11,000 (eleven thousand British Pounds) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the abovenamed person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as managers for an undetermined duration:

##### *Category A Managers*

- Mr Fabrice Mas, born in Meaux, France, on April 24<sup>th</sup>, 1979, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

- Mr Jacob Mudde, born in Rotterdam, The Netherlands, on October 14<sup>th</sup>, 1969, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

##### *Category B Manager*

- Mr Radim Rimanek, born in Karvina, Czech Republic, on August 27, 1978, with professional address at Karadzicova 12, 821 08 Bratislava, Slovak Republic;

- 2) The Company shall have its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith, of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le treizième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### A COMPARU

HB Reavis Holding S.à r.l., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 6, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 156287, ici représentée par Daniela Ewen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée «ne varietur» par la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination «THIRTYFIVE House S.à r.l.» (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»).

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut exercer toutes activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes transactions dans le domaine immobilier ou relatives à des biens immobiliers ou mobiliers incluant la détention directe de biens immobiliers.

La Société peut exercer toutes activités qui peuvent être ou qui sont conformes aux paragraphes mentionnés ci-dessus dans cet Article.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à 11,000 GBP (onze mille Livres Sterling), représenté par 11,000 (onze mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 GBP (une Livre Sterling) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 6. Parts sociales.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

**Art. 7. Gérance.** La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

**Art. 8. Représentation.** Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/ leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 9. Procédure.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 11. Assemblées générales des associés.** Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

**Art. 12. Résolutions écrites.** Conformément à l'article 193 de la loi de 1915, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq, chaque associé recevra une convocation écrite avec les détails de toutes les résolutions ou décisions à prendre au moins quinze (15) jours à l'avance, et émettra son vote par écrit (Résolutions Ecrites) pendant la période de temps mentionnée dans la notification. La preuve d'une telle approbation peut être rapportée par un document simple ou plusieurs documents séparés, devant être déposés au siège de la Société. Ces résolutions auront le même effet que les résolutions prises lors des assemblées générales dûment convoquée des associés.

**Art. 13. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 14. Comptes annuels.** A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 15. Surveillance de la société.** Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 35 de la loi de 19 Décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés, ainsi que la comptabilité et les comptes annuels, telle que modifiée, seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 16. Répartition des bénéfices.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

**Art. 17. Dividende intérimaire.** Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 18. Dissolution - Liquidation.** L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

**Art. 19. Disposition générale.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

**Art. 20. Disposition transitoire.** Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2016.

#### *Souscription et libération*

HB Reavis Holding S.à r.l. prénommée, a souscrit 11,000 (onze mille) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de 11,000 GBP (onze mille Livres Sterling) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

##### *Gérants de classe A*

- M. Fabrice Mas, né à Meaux, France, le 24 avril 1979, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- M. Jacob Mudde, né à Rotterdam, Pays-Bas, le 14 octobre 1969, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

##### *Gérant de classe B*

- M. Radim Rimaneck, né à Karvina, République Tchèque, le 27 août 1978, ayant son adresse professionnelle à Karadzicova 12, 821 08 Bratislava, République Slovaque;

2) Le siège social de la Société est établi au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.,

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: D. EWEN, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/12688. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097162/416.

(160067098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

#### **Time Touch Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6930 Mensdorf, 28, rue d'Uebersyren.

R.C.S. Luxembourg B 205.534.

#### STATUTS

L'an deux mil seize, le vingt avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Eric DELICATI, Directeur Commercial, né le 20 mars 1963 à Metz (France), de nationalité française, demeurant à F-75009 PARIS (France), 26, rue de Clichy.

2. Monsieur Philippe MANGIN, Employé privé, né le 28 novembre 1963 à Metz (France), de nationalité française, demeurant à L-6930 MENS DORF, 28, rue d'Uebersyren.

Tous deux ici représentés par Monsieur Patrick BELOTTI, comptable, demeurant professionnellement à L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur ci-dessus prénommé en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 03 mars 2016.

Lesquelles procurations après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présentes pour être soumises avec elles, aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

**Art. 2.** La société a pour objet

- la prestation de services, le conseil, l'importation, l'exportation de toutes activités de commerce,
- l'achat, la vente ou la représentation de tous produits ou marchandises ainsi que toutes les opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension sans pouvoir entraîner cependant une modification essentielle de celui-ci.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Dans le cadre de son activité, la société pourra également s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion à toutes autres sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement des affaires.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination «TIME TOUCH DEVELOPMENT S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège social est établi à MENS DORF.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société. En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, en conformité avec l'article 11 des présents Statuts.

**Art. 8.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 15 des présents Statuts.

**Art. 9.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 10.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 11.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La cession de parts entre vifs ou pour cause de mort à des tierces personnes non associées nécessite l'accord des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social

La Société peut racheter ses propres parts sociales avec l'accord du ou des gérants. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire, et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé. Toutefois la cession ne sera opposable aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société et acceptées par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

**Art. 12.** Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

**Art. 13.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. S'il y a deux gérants ou plus, les gérants formeront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature individuelle du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées par tous les gérants présents ou représentés.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 15.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social.

**Art. 18.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le Gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, en respect des conditions prévues par la loi.

**Art. 19.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 20.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

|  |          |
|--|----------|
| * Monsieur Eric DELICATI, préqualifié          |          |
| Quatre-vingt-dix-neuf parts sociales . . . . . | 99       |
| * Monsieur Philippe MANGIN, préqualifié        |          |
| Une part sociale . . . . .                     | <u>1</u> |
| TOTAL CENT PARTS SOCIALES . . . . .            | 100      |

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.



Le notaire instrumentant constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

*Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à leur charge à raison de leur constitution à mille deux cent vingt-et-un euros et quatre-vingt-treize cents (1.221,93 EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1) La Société est administrée par un (1) gérant unique:

- Monsieur Eric DELICATI, Directeur Commercial, né le 20 mars 1963 à Metz (France), de nationalité française, demeurant à F-75009 PARIS (France), 26, rue de Clichy.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature gérant unique.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-6930 MENS DORF, 28, rue d'Uebersyren.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, ceux-ci doivent être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Patrick BELOTTI, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 avril 2016. Relation: EAC/2016/9424. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016097163/145.

(160066903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Tlemcen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5812 Hesperange, 2B, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 180.968.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2016.*

Changement d'actionnaires

Anciens actionnaires

Medistar Sàrl . . . . . 25 parts

M Alberty Jean-Paul . . . . . 75 parts

Nouvel actionnaire

Monsieur Alberty Jean-Paul . . . . . 100 parts

Démission du gérant unique Monsieur Miech Jacques résidant au 95 rue Pierre Krier L-1880 Luxembourg et la nomination de la gérante technique Madame N'Go Akissi Sylvie Ariane résidante au 65 rue d'Arlon L-7513 Mersch et la nomination du nouveau gérant administratif Monsieur Alberty Jean-Paul résidant au 178 rue de Niederkorn L-4991 Sanem.

Signature de la société par la signature individuelle de la nouvelle gérante technique

Pour extrait conforme.

Hesperange, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Référence de publication: 2016097165/20.

(160067101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Trafo S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 109.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2016097166/9.  
(160067239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Traviata Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 101.993.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie au siège social à Luxembourg, le 29 mars 2016 à 11.00 heures.*

Acceptation des démissions de Monsieur Emmanuel Manega, Monsieur Reinald Loutsch et de Madame Eva Boehm de leur mandat d'Administrateur en date du 29 mars 2016, et également de la démission de Fiduciaire Simmer & Lereboulet SA de son mandat de commissaire aux comptes en date du 29 mars 2016.

Nomination, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, de Monsieur Raphael Benayoun né le 6 août 1984 à Marseille (France), domicilié professionnellement au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg, de Madame Marie-Laure Aflalo née le 22 octobre 1966 à Fès (Maroc) domiciliée professionnellement au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg), et de Monsieur Mr Philippe Aflalo né le 18 décembre 1970 à Fès (Maroc) domicilié professionnellement au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg.

Nomination, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, Gestal SARL, 23 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, RCS Luxembourg B 184 722.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Transfert du siège social de la société du 16 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg au 23 rue Aldringen L-1118 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016097167/26.

(160067149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.536.650,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 121.209.

**EXTRAIT**

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Philippe Joland, né le 7 octobre 1969 à Neuilly-sur-Seine, France, ayant son adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008, Paris, France,
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,
- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Madame Svetlana Krasteva, née le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097168/49.

(160066928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**TS Kaiserkarree Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.440.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société;

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.
- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,
- Monsieur Philippe Joland, né le 7 octobre 1969 à Neuilly-sur-Seine, France, ayant son adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008, Paris, France,
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,
- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayer, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetlana Krasteva, née le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097169/49.

(160066927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**TS Nautilus Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 120.692.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Philippe Joland, né le 7 octobre 1969 à Neuilly-sur-Seine, France, ayant son adresse professionnelle au 49-51, Avenue George V, 75008, Paris, France,

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, États-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetiana Krasteva, né le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2016097170/49.

(160066932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**TST HTC Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 211.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.733.

—  
EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par les associés en date du 11 avril 2016 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société:

- Madame Katherine Gray Farley, née le 12 octobre 1949 à New York, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111 États-Unis d'Amérique.

II/ Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016, et pour une durée illimitée, en qualité de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael B. Benner, né le 11 mai 1955 au Maryland, États-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, New York, NY 10111, États-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Michael B. Benner, prénommé.

- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Bernard Penaud, né le 10 décembre 1965 à Brive-la-Gaillarde, France, ayant son adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE Londres, Royaume Uni,

- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 dans le Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique,

- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 45, Rockefeller Plaza, NY 10111 New-York, Etats-Unis d'Amérique.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondicherry, Inde, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Joao Antonio Carocha Rolo, né le 26 mai 1975 à Cascais, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Pascal Brayeur, né le 10 décembre 1979 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Svetlana Krasteva, né le 25 mai 1973 à Burgas, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Julien Peters, né le 20 août 1984 à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 avril 2016.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2016097171/47.

(160066978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Utah Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 203.765.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une convention d'apport, signée en date du 7 avril 2016, que l'associé unique de la Société, Overlord Holding S.à r.l., a apporté la totalité des 12,500 parts sociales qu'il détenait dans la Société à la société décrite ci-dessous:

Utah Partners S.C.Sp., une société en commandite spéciale constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 25A, Boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg, et dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés est en cours.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

| Associé                         | Nombre de parts sociales détenues |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Utah Partners S.C.Sp. . . . . . | 12.500 parts sociales             |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2016.

*Pour la Société*

Miguel Ibanez Diez / Jean-Philippe Gachet

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2016097173/23.

(160067316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Utah Partners S.C.Sp, Société en Commandite spéciale.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 205.529.

—  
STATUTS

*Extrait de l'acte constitutif*

Société en commandite spéciale constituée par acte sous seing privé en date du 7 avril 2016.

**1. L'associé commandité.** L'associé commandité de Utah Partners S.C.Sp. est Ivanhoé Cambridge Luxembourg (anciennement connue sous le nom de Ivanhoe Europe Equities), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 25A, Boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg, ayant un capital social de 8.912.500 EUR et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B109039. Il est nommé à la date du 7 avril 2016 pour une durée indéterminée.

**2. La dénomination.** La Société est dénommée «Utah Partners S.C.Sp.»

**3. L'objet social.** L'objet social de la Société est:

**Traduction en français:**

«L'activité du Partenariat est de mener toutes les transactions en relation directe ou indirecte avec l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations et de tout intérêt, de quelque forme que ce soit dans Utah Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 203765.

Le Partenariat peut emprunter sous toute forme et procéder à des placements privés pour l'émission d'obligations, billets et devanture ou de tout autre type de titres de dette ou de capital.

Le Partenariat peut prêter des fonds y compris sans limitation résultant de tout emprunt du Partenariat ou de l'émission de tout titre de dette ou de capital de tout type, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'il jugera approprié.

Le Partenariat peut consentir des garanties et accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses propres obligations et engagements, ainsi que les obligations de toutes sociétés ou autres entreprises dans lesquelles le Partenariat a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel le Partenariat appartient ou toute autre société ou entité qu'il juge appropriée et généralement à son profit ou au profit de ces entités. Le Partenariat peut en outre gager, céder, grever ou consentir autrement des sûretés sur tout ou partie de ses actifs.

D'une manière générale, il peut accorder une aide de quelque manière que ce soit à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles le Partenariat a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel le Partenariat appartient ou à toute autre société ou entité qu'il juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'il jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

L'objet du partenariat comprend toute opération ou accord qui est conclu par le Partenariat en accord avec ce qui précède.»

#### Version anglaise:

«The business of the Partnership is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever in Utah Investments S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under Luxembourg law and being registered with the Luxembourg trade and companies register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 203765.

The Partnership may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Partnership may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Partnership or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit

The Partnership may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Partnership has an interest or which form part of the group of companies to which the Partnership belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit. The Partnership may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Partnership has an interest or which form part of the group of companies to which the Partnership belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The object of the Partnership includes any transaction or agreement which is entered into by the Partnership consistent with the foregoing.”

**4. Le siège social.** Le siège social de la Société est sis 25A, Boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**5. La gérance et les pouvoirs de signature.** Le gérant de la Société est nommé par l'associé commandité qui fixe les conditions de son mandat.

En l'absence de gérant nommé par l'associé commandité, l'associé commandité exercera la fonction de gérant. À la date de constitution, la fonction de gérant est assumée par l'associé commandité.

La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant ou par la signature individuelle ou conjointe de toute personne à qui un pouvoir spécial aura été délégué par le gérant.

**6. La durée.** La Société est constituée à la date du 7 avril 2016 pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2016.

*Pour la Société*

Ivanhoé Cambridge Luxembourg

*Gérant associé commandité*

Daniel Boone / Jean-Philippe Gachet

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2016097174/75.

(160066822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Uther Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 180.148.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016097175/10.

(160066806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016097176/9.

(160067261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Valve HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 308.600,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 105.334.

## EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 8 avril 2016, ont décidé, avec effet immédiat:

1 d'accepter la démission de Thomas Sonnenberg et Michiel Kramer en tant que gérants de la Société

2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur John David Sutherland, demeurant professionnellement 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg

- Monsieur Andreas Neugebauer, demeurant professionnellement 157, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

John David Sutherland, gérant

Andreas Neugebauer, gérant

Heiko Dimmerling, gérant

Mats Eklund, gérant

Antonis Tzanetis, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Valve HoldCo S.à r.l.*

Référence de publication: 2016097177/24.

(160067361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**VISALUX, société coopérative, Société Coopérative.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 38.066.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg en date du 20 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 414 du 31 octobre 1991.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 22 avril 2016.

*Pour VISALUX S.C.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016097178/14.

(160067308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Vita (Lux III) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.372.448,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 107.582.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2016.

Référence de publication: 2016097179/10.

(160066951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

**Vortex II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 205.376.

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth day of April,

before us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Vortex II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 205.376 and having a share capital amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary passed on April 8, 2016, which publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations is pending. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

**THERE APPEARED:**

Vortex II Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 205.368 and having a share capital amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) (the Sole Shareholder),

here represented jointly by

Mr. Karim Moussa, class A manager, residing professionally at EFG Hermes, Phase 3, Smart Village, 6 October, Cairo-Alexandria Desert Road, Giza, Egypt; and

Mr. Bakr Abdel-Wahab, class B manager, residing professionally at EFG Hermes, Phase 3, Smart Village, 6 October, Cairo-Alexandria Desert Road, Giza, Egypt.

The Sole Shareholder, prenamed and present as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, all in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up (the Shares).

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

- (i) waiver of convening notice;
- (ii) amendment of article 11 of the Articles; and
- (iii) miscellaneous.

III. The Sole Shareholder hereby takes the following resolutions:

*First Resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Sole Shareholder (i) waives the convening notice requirement, (ii) considers itself as duly convened and (iii) declares having perfect knowledge of the agenda, which was communicated to it in advance.

### *Second Resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 11 of the Articles so that it shall from now on read as follows:

“ **Art. 11. General meeting of shareholders.** General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing another person who needs not be shareholder.

Resolutions at the meetings of shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Any decision relating to the following matters (the “Reserved Matters”) shall require the consent of the Sole Shareholder:

(a) any amendment to the investment management agreement to be entered into on or around the date hereof between the Company and Beaufort Investments S.à r.l.;

(b) any amendment to any share sale and purchase agreement or debt undertaking, and ancillary documents thereto entered into by the Company, which amendment is material to the holder of class C shares in the Sole Shareholder;

(c) the incurrence of any shareholder loan by the Company, except as provided in the shareholders agreement of the Sole Shareholder;

(d) any amendment or forgiveness of any shareholder loan;

(e) any alteration of the Company's distribution policy;

(f) any transaction by (other than any payment by the Company pursuant to any shareholder loan in accordance with its terms or the Company's distribution policy):

(i) the Company or any of its subsidiaries, on the one hand, and

(ii) any shareholder of the Company or affiliate of any shareholder of the Company on the other hand;

(g) any transaction related to the disposal or monetization of (i) any of the portfolio investments of the Company (other than any repayment of the Acquired Loans (as defined in the share sale and purchase and loan assignment agreement to be entered into on or around the date hereof between the Company, EDP Renewables Europe, S.L., Sociedad Unipersonal, and EDP Renováveis Serviços Financeiros S.A.)) or (ii) the Company;

(h) any amendment to the Articles, including any change in the share capital or governance structure of the Company;

(i) the authorization of any new class of shares of the Company;

(j) the issuance of new shares, or repurchase of shares, of the Company;

(k) any change to the business of the Company;

(l) the appointment or replacement of the Company's auditors; and

(m) the appointment, replacement or remuneration of any independent manager.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole shareholder takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.”

There being no further business, the Meeting is terminated.

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable for by reason of the present deed, is approximately one thousand one hundred euro (EUR 1,100).

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party and the intervening parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, who signed together with the notary the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille seize, le dix-huitième jour du mois d'avril,

par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Vortex II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F.

Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 205.376 et dont le capital social s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) (la Société). La Société a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, le 8 avril 2016, lequel est en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

#### A COMPARU:

Vortex II Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 205.368 et dont le capital social s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) (l'Associé Unique),

ici représentée conjointement par:

M. Karim Moussa, gérant de catégorie A, dont l'adresse professionnelle se situe à EFG Hermes, Phase 3, Smart Village, 6 October, Cairo-Alexandria Desert Road, Giza, Egypte, et

M. Bakr Abdel-Wahab, gérant de catégorie B, dont l'adresse professionnelle se situe à EFG Hermes, Phase 3, Smart Village, 6 October, Cairo-Alexandria Desert Road, Giza, Egypte.

L'Associé Unique, dénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La totalité du capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, toutes sous forme nominatives, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales).

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est fixé comme suit:

- (i) renonciation aux formalités de convocation;
- (ii) modification de l'article 11 des Statuts; et
- (iii) divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Associé Unique (i) renonce aux formalités de convocation, (ii) se considère lui-même comme ayant été dûment convoqué et (iii) déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, qui lui a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de procéder à la modification de l'article 11 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **Art. 11. Assemblées générales des associés.** Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont établies conformément à la Loi et doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Toute décision qui concerne les sujets suivants (les «Matières Réservées») requiert le consentement de l'Associé Unique:

- (a) toute modification à la convention de gestion d'actifs qui doit être conclue à ou autour de la date des présentes entre la Société et Beaufort Investment S.à r.l.;
- (b) toute modification à une convention d'achat et de vente de parts sociales ou de créances, et tout document y afférents conclu par la Société, lequel revêt une importance pour le détenteur de Parts C de la Société;
- (c) la souscription de tout prêt d'associé par la Société, sauf tel que prévu dans le pacte d'associés de l'Associé Unique;
- (d) toute modification ou renonciation de tout prêt d'associé;
- (e) toute altération de la politique de distribution de la Société;
- (f) toute transaction conclue par (autre que tout paiement effectué par la Société en vertu de tout prêt d'associé conformément à ses modalités et à la politique de distribution de la Société):
  - (i) la Société ou une de ses filiales, d'une part, et
  - (ii) tout associé de la Société ou société affiliée à tout associé de la Société d'autre part;
- (g) toute transaction relative à la cession ou à la monétisation de (i) l'un quelconque des investissements de portefeuille de la Société (autres que tout remboursement des Prêts Acquis (tel que défini dans la convention de vente et d'achats de

parts sociales et dans le contrat de cession du prêt conclu à ou autour de la date des présentes entre la Société, EDP Renewables Europe, SL, Sociedad Unipersonal et EDP Renováveis Serviços Financeiros SA)) ou (ii) la Société;

- (h) toute modification aux Statuts, y compris toute modification du capital social et de la gouvernance de la Société;
- (i) l'approbation de toute nouvelle classe de parts sociales de la Société;
- (j) l'émission de nouvelles parts sociales, ou le rachat de parts sociales de la Société;
- (k) toute modification de l'objet social de la Société;
- (l) toute désignation ou révocation de commissaire de la Société; et
- (m) toute désignation, remplacement ou rémunération de tout gérant indépendant.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.»

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est close.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent euros (EUR 1.100).

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: K. MOUSSA, B. ABDEL-WAHAB, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/12750. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097182/177.

(160067445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

#### **Wandpark Rulljen-Géisdref S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 192.611.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANDPARK RULLJEN-GÉISDREF S.A.

Référence de publication: 2016097191/10.

(160066718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

#### **The Swatch Group SICAF-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-5835 Alzingen, 10, rue Hondsbreck.

R.C.S. Luxembourg B 48.081.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 26 avril 2016 au siège social à 14 heures*

#### *Résolution 1*

L'Assemblée renouvelle le mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Patrick Reuter, Place Winston Churchill 2, L-1340 Luxembourg
  - Monsieur Claude Schmitz, Rue Jean Piret 1, L-2350 Luxembourg
  - Madame Florence Ollivier-Lamarque, Avenue Kléber 112, F-75116 Paris
  - Monsieur Thierry Kenel, Seevorstadt 6, CH-2501 Biel
- et nomme comme cinquième administrateur de la Société:
- Madame Mireille Koenig, Seevorstadt 6, CH-2501 Biel

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 délibérant sur les comptes annuels de 2016.

*Résolution 2*

L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'entreprises agréé:

PricewaterhouseCoopers, 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 délibérant sur les comptes annuels de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2016102643/25.

(160073181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

---

**Way HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.470,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.848.

—  
EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 8 avril 2016, ont décidé, avec effet immédiat:

1 d'accepter la démission de Thomas Sonnenberg et Michiel Kramer en tant que gérants de la Société

2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur John David Sutherland, demeurant professionnellement 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg

- Monsieur Andreas Neugebauer, demeurant professionnellement 157, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

John David Sutherland, gérant

Andreas Neugebauer, gérant

Heiko Dimmerling, gérant

Mats Eklund, gérant

Antonis Tzanetis, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Way HoldCo S.à r.l.*

Référence de publication: 2016097192/24.

(160067362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Way LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,04.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 151.888.

—  
EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 8 avril 2016, ont décidé, avec effet immédiat:

1 d'accepter la démission de Thomas Sonnenberg et Michiel Kramer en tant que gérants de la Société

2 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de catégorie A de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur John David Sutherland, demeurant professionnellement 9, rue Principale, L-6990 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg

- Monsieur Andreas Neugebauer, demeurant professionnellement 157, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

John David Sutherland, gérant de catégorie A

Andreas Neugebauer, gérant de catégorie A

Mukul Sharma, gérant de catégorie B

Matthew Crill, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Way LuxCo S.à r.l.*

Référence de publication: 2016097193/23.

(160067363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Winnersh Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 180.958.

*Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 7 avril 2016*

En date du 7 avril 2016, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Paul Lawrence de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 4 avril 2016;
- de nommer Monsieur Stephen Raymond Osmont né le 14 mai 1978, à Jersey, ayant son adresse professionnelle à 287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet au 4 avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 19 avril 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016097194/16.

(160066803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

**Helistobal, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Woodeum-Développement International S.à r.l.).**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 26, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 194.340.

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth day of April.

Before us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

NEXYARD S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 176.638,

here represented by Victorien Hémary, Avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder representing the entire share capital of WOODEUM-Développement International S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 194.340, incorporated pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 7 December 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 722 on 16 March 2015. The articles of association have not been amended since.

The appearing party representing the entire share capital declares having waived any notice requirement. The general meeting of shareholders is thus regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda*

1. Amendment of the name of the Company from "WOODEUM-Développement International S.à r.l." to "Helistobal" and subsequent amendment of article 1 (Name - Legal Form) of the articles of association of the Company to reflect the new denomination.

2. Amendment of the corporate purpose of the Company and subsequent amendment of article 2 (Purpose) of the articles of association of the Company as follows:

**“ Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is to make direct or indirect real estate investments in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, through the acquisition, sale, development, promotion, management and/or lease of real estate properties either on its own account or on behalf of members of the same group of companies.

2.2 The Company may also provide advisory services with respect to the real estate sector in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad to members of the same group of companies as well as to third parties.

2.3 The Company may further hold participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, acquire by purchase, subscription or in any other manner and transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind as well as administer, manage, control and develop its portfolio.

2.4 The Company may guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.5 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.6 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.”

**3. Miscellaneous.**

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend the name of the Company from “WOODEUM-Développement International S.à r.l.” to “Helistobal”, and to proceed to the subsequent amendment of article 1 (Name - Legal Form) of the articles of association of the Company in order to reflect the new denomination.

*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend the corporate purpose of the Company and to proceed to the subsequent amendment of article 2 (Purpose) of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is to make direct or indirect real estate investments in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, through the acquisition, sale, development, promotion, management and/or lease of real estate properties either on its own account or on behalf of members of the same group of companies.

2.2 The Company may also provide advisory services with respect to the real estate sector in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad to members of the same group of companies as well as to third parties.

2.3 The Company may further hold participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, acquire by purchase, subscription or in any other manner and transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind as well as administer, manage, control and develop its portfolio.

2.4 The Company may guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.5 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.6 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.”

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand one hundred Euros (EUR 1,100.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille seize, le dix-huitième jour du mois d'avril.

Par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

NEXYARD S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125,000), et immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 176.638,

ici représentée par Victorien Hémary, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique représentant l'intégralité du capital social de WOODEUM-Développement International S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 26, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194.340, constituée selon acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 722 en date du 16 mars 2015. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

La comparante représentant l'intégralité du capital social déclare avoir renoncé à toute formalité de convocation. L'assemblée générale des associés est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Modification du nom de la Société de «WOODEUM-Développement International S.à r.l.» en «Helistobal» et modification subséquente de l'article 1 (Nom - Forme) des statuts de la Société pour refléter sa nouvelle dénomination.

2. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 2 (Objet) des statuts de la Société comme suit:

##### **« Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la réalisation d'investissements immobiliers directs ou indirects au sein du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, par l'acquisition, la vente, le développement, la promotion, la gestion et/ou la location des biens immobiliers soit pour son propre compte soit pour le compte des membres du même groupe de sociétés.

2.2 La Société peut aussi fournir des prestations de conseil en ce qui concerne le secteur immobilier au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger aux membres du même groupe de sociétés ainsi qu'à des tiers.

2.3 La Société peut également détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toute autre forme de placement, acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière, et transférer par vente, échange ou toute autre manière des valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.4 La Société peut garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit, ou qui font parties du même groupe de sociétés que la Société.

2.5 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.6 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets»

##### 3. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés adopte, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des associés décide de modifier le nom de la Société de «WOODEUM-Développement International S.à r.l.» en «Helistobal», et de procéder à la modification subséquente de l'article 1 (Nom - Forme) des statuts de la Société pour refléter la nouvelle dénomination.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'objet social de la Société et de procéder à la modification subséquente de l'article 2 (Objet) des statuts de la Société comme suit:

##### **« Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la réalisation d'investissements immobiliers directs ou indirects au sein du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, par l'acquisition, la vente, le développement, la promotion, la gestion et/ou la location des biens immobiliers soit pour son propre compte soit pour le compte des membres du même groupe de sociétés.



2.2 La Société peut aussi fournir des prestations de conseil en ce qui concerne le secteur immobilier au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger aux membres du même groupe de sociétés ainsi qu'à des tiers.

2.3 La Société peut également détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toute autre forme de placement, acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière, et transférer par vente, échange ou toute autre manière des valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.4 La Société peut garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font parties du même groupe de sociétés que la Société.

2.5 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.6 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets»

#### *Frais et Dépenses*

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. HÉMERY, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/12749. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097202/170.

(160067429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

#### **Yenko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 150.135.

#### — EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2016097203/12.

(160066701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

---

#### **Merlin UK Property Venture 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 101.820,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue JF Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.729.

#### — *I. Extrait du contrat signé en date du 15 avril 2016*

Il résulte d'un contrat signé en date du 15 avril 2016 que:

- l'associé unique de la Société, Merlin UK Property Venture Luxembourg S.à r.l., a transféré la totalité des 101.820 parts sociales qu'il détenait dans la Société à:

\* NEWRIVER RETAIL (BEXLEYHEATH) LIMITED, une private limited company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à l'adresse suivante: 37, Maddox Street, W1S 2PP Londres, Royaume-Uni, et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 09940514.

En conséquence, les 101.820 parts sociales de la Société sont désormais détenues par le nouvel associé unique, NEWRIVER RETAIL (BEXLEYHEATH) LIMITED.

- le siège social de la Société a été transféré du 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au:

\* 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet immédiat.

## *II. Démissions gérants*

Il ressort d'une lettre de démission adressée à la Société que Madame Julie PIERRE a démissionné de son mandat de gérante de la Société avec effet au 15 avril 2016.

De plus, il ressort d'une seconde lettre de démission adressée à la Société que Madame Ghizlane GRYP a démissionné de son mandat de gérante de la Société avec effet au 15 avril 2016.

Enfin, il ressort d'une troisième lettre de démission adressée à la Société que Madame Virginie VELY a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 avril 2016.

## *III. Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 15 avril 2016*

En date du 15 avril 2016, l'associé unique de la Société a pris la résolution de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

- Monsieur Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Łódź, Pologne, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Monsieur Petr KLIMO, né le 22 septembre 1976 à Karviná, République tchèque, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Szymon DEC

- Monsieur Petr KLIMO

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Merlin UK Property Venture 4 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2016097701/40.

(160068136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

### **Blu Bel In S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 59.296.

L'an deux mille seize, le vingt avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BLU BEL IN S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 38, boulevard Joseph II (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 59296), constituée suivant acte notarié en date du 28 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 456 du 22 août 1997. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 30 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 859 du 6 juin 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de l'Assemblée Monsieur Enzo LIOTINO, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raul MARQUES, fondé de pouvoir, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Danielle SCHULLER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, la présidente expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour*

1. Refonte des statuts.

2. Ajout d'un alinéa supplémentaire à l'article 3 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La société est autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. La société déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

II) Il a été établie une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

#### *Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de procéder à une refonte complète des statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de «BLU BEL IN S.A.».

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent cinquante-six mille euros (EUR 156.000,-) divisé en trois mille (3.000) actions avec une valeur nominale de cinquante-deux euros (EUR 52,-) chacune.

La société est autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. La société déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions au porteur sont à déposer auprès d'un dépositaire nommé par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, répondant aux conditions de l'Article 42, (2), de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée. Le dépositaire maintient un registre des actions au porteur au Luxembourg dans lequel les actions au porteur sont inscrites au nom de l'actionnaire propriétaire des actions.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

A la demande des actionnaires, des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires par la Société ou par le dépositaire en cas d'actions au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 6.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 21 mai de chaque année à 11.15 heures. Si ce jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

**Art. 7.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 8.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 9.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 11.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 12.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

**Art. 13.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 14.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

**Art. 17.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.»

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. LIOTINO, R. MARQUES, D. SCHULLER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 avril 2016. Relation: EAC/2016/9451. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff.* (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2016098108/195.

(160068553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2016.

### **CHEMIK INVESTMENTS SCSp, Société en Commandite spéciale.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 205.634.

*Excerpts of the special limited partnership agreement («the Agreement») of CHEMIK INVESTMENTS SCSp, executed on 13 April 2016*

**1. Partners who are jointly and severally liable.** MOHITO INVEST Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością a limited liability company existing under the laws of Poland having its registered office at 52 Kopanina, 60-105 Poznań, Poland, and registered with the Register of Entrepreneurs of the Polish Court Register under number 0000523561, hereinafter referred to as the “General Partner”.

### **2. Name, Partnership’s Purpose, Registered Office, Financial year.**

#### 2.1. Name:

The Partnership shall have the name CHEMIK INVESTMENTS SCSp.

#### 2.2 Purpose:

2.2.1. The Partnership's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Partnership may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

2.2.2. The Partnership may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt securities. It may issue, by way of private placement only, any kind of equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Partnership may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

2.2.3. The Partnership may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposures, interest rate risks and other risks.

2.2.4. The Partnership may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### 2.3. Registered Office:

The Partnership’s registered office is established at L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred by decision of General Partner to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg.

#### 2.4 Financial Year:

The financial year of the Partnership begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year. The first financial year of the Partnership shall begin on the Effective Date of this Agreement and shall end on thirty-first (31) of December 2016.

### **3. Management - Delegation of powers - Representation.**

3.1. The Partnership may be managed by a manager (gérant) appointed and dismissed on the basis of an unanimous resolution of the Partners, who set(s) the term of his office (the "Manager"). The Manager may either be a Partner or a third party.

3.2. In the absence of a Manager appointed in accordance with article 3.1, all the powers will be exercised by the General Partner or, in case of plurality of General Partners, by each General Partner acting separately.

3.3. The Manager is vested with powers to manage the Partnership on an on-going basis and to perform legal and factual acts on the behalf of the Partnership and in the Partnership’s interest which are not reserved by the Law, by the Agreement or by written resolutions of Partners to the Partners.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal in the Partnership’s interest which are not expressly reserved by the Law or by the Agreement to the Partners and has full powers to carry out and approve for the Partnership all acts and operations consistent with the Partnership’s objects.

3.4. If the Manager is not at the same time the General Partner or one of the General Partners (as applicable), the Manager will be liable (i) towards the Partnership in accordance with general law for the execution of the mandate given to him and for any misconduct in the management of the Partnership's affairs and (ii) towards the Partnership and any third parties for damage resulting from the violation of the Law or the Agreement.

3.5. The Manager will report in writing to the Partners at least every month the results of its management and administration, in the manner set out by the Partners.

3.6. The Partnership shall be bound by the sole signature of the Manager, or in case of plurality of Managers, by the sole signature of any Manager.

#### **4. Liability.**

4.1. The General Partner(s) will be personally and jointly liable with the Partnership for all liabilities which cannot be covered by the assets of the Partnership.

4.2. The Limited Partner(s) shall only be liable up to their contribution in the Partnership (i.e. payment of the par value and share premium (if any) for each LP Shares subscribed and issued by the Partnership).

#### **5. Duration - Termination.**

5.1. The Partnership is established as from the Effective Date of this Agreement and for an unlimited duration.

5.2. The Partnership shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting the General Partner(s) or the Limited Partner(s).

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

**1. Associés commandités tenus conjointement et solidairement responsables.** MOHITO INVEST Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością, une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit polonais, ayant son siège social sis au 52 Kopanina, 60-105 Poznań, en Pologne, et inscrite au le registre des entrepreneurs de la Cour Registre polonaise sous le numéro 0000523561, décrit ci-après en tant que „Associé Commandité”.

#### **2. Dénomination, Objet social, Siège social, Exercice social.**

##### **2.1 Nom:**

La dénomination de la société en commandite spéciale est: CHEMIK INVESTMENTS SCSp.

##### **2.2 Objet social**

2.2.1 L'objet de la Société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. En outre, elle peut investir dans l'acquisition et la gestion de portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine.

2.2.2 La Société peut emprunter sous toute forme. Il peut émettre des billets, des de quelque manière que ce soit. Elle peut émettre, par voie de placement privé, tout type de titres de participation. Elle peut prêter des fonds, y compris, sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées et d'autres sociétés. Elle peut aussi donner des garanties et nantir, céder, grever ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, et, plus généralement, pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou de la personne. Pour éviter tout doute, le partenariat ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

2.2.3 La Société peut utiliser toutes techniques, moyens légaux, et instruments pour gérer ses investissements efficacement et se protéger elle-même contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

2.2.4 La Société peut effectuer toute opération commerciale, financière ou industrielle et toute transaction concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorise ou est en lien avec à son objet social.

##### **2.3 Siège Social:**

Le siège social de la Société est établi à L-2562 Luxembourg, 2, Place de Strasbourg, le Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré, par décision du commandité, à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg.

##### **2.4 Exercice social:**

L'exercice social de la Société commence le premier (1) Janvier et se termine le trente et un (31) Décembre de chaque année. Le premier exercice social de la Société commencera à la date d'entrée en vigueur du présent Accord et se terminera le trente et un (31) Décembre 2016.

#### **3. Gestion - Délégation de pouvoirs - Représentation.**

3.1 La Société peut être gérée par un gérant (le «Gérant»), nommé et révoqué, sur la base d'une résolution unanime des Associés, qui a établi (s) le terme de son mandat. Le Gérant peut être un Associé ou d'un tiers.

3.2 En l'absence d'un Gérant nommé conformément à l'article 3.1, tous les pouvoirs seront exercés par le commandité ou, en cas de pluralité des associés commandités, par chaque commandité agissant séparément.

3.3 Le Gérant est investi des pouvoirs pour gérer la Société au quotidien et d'accomplir des actes juridiques et factuelles pour le compte de la Société et dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas réservés par la Loi, par un Accord ou par les résolutions écrites des Partenaires.

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de désinvestissement dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément interdits par la Loi ou régis par un accord entre les Partenaires et a les pleins pouvoirs pour effectuer et approuver, pour la Société, tous les actes et opérations compatibles avec l'objet social de la Société.

3.4 Si le Gérant ne fait pas en même temps l'Associé Commandité ou l'un des Associés Commandités (le cas échéant), le Gérant sera responsable (i) envers la Société conformément à la loi générale pour l'exécution du mandat lui étant confié et pour toute faute grave dans la gestion des affaires de la Société et (ii) en envers les tiers pour les dommages résultant de la violation de la Loi ou de l'Accord.

3.5 Le Gérant fera un rapport mensuel, écrit, aux Partenaires sur les résultats de sa gestion et de l'administration de la Société, comme prévu par les Partenaires.

3.6. La Société sera engagée par la seule signature du Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, par la seule signature de tout Gérant.

#### **4. Responsabilité.**

4.1 L'Associé Commandité sera personnellement conjointement et solidairement responsable avec la Société pour toutes les dettes qui ne peuvent être couvertes par les actifs de la société.

4.2 Le commanditaire ne sera responsable que jusqu'à sa contribution dans la Société (c.-à-d par le paiement de la valeur nominale et de la prime d'émission (le cas échéant) pour chacune des actions de société en commandite souscrites et émises par la société en commandite).

#### **5. Date de création de la Société et son terme.**

5.1 La Société est établi à partir de la date d'entrée en vigueur du présent accord et pour une durée illimitée.

5.2 La Société ne sera pas dissoute à la suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de la faillite, de l'insolvabilité ou de tout événement similaire affectant l'Associé Commandité ou le commanditaire.

Référence de publication: 2016098153/135.

(160068991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2016.

---

#### **Germanix, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 169.233.

Les comptes annuels de 2015 ont débutés le 01/01/2015 et clôturés au 31 décembre 2015 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme et sincère

Finexis S.A.

Référence de publication: 2016102077/12.

(160072563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

---

#### **Global Managers Platform, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 155.885.

Le bilan audité au 30 septembre 2015 tel qu'approuvé lors de l'assemblée générale annuelle en date du 29 avril 2016 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016102092/12.

(160073316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

---